217496 - Les Dhikrs du matin et du soir

question

Je voudrais que vous me rassembliez tous les hadith authentiques reçus à propos des dhikr du matin et du soir afin que je m'en réfère dans mes dhkir quotidiens.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Voici un résumé utile qui comprend ce que nous avons pu collecter en matière de hadiths authentiques rapportés concernant les Dhikrs du matin et du soir.

- L'imam Al-Boukhari (6306) a rapporté d'après Chaddad Ibn Aws (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : «La meilleure formule de demande de pardon (*Sayyidou Al-Istighfaar*) consiste à dire : "*Allahoumma Anta Rabbi Laa Ilaha Illa Anta, Khalaqtani wa Ana 'Abdouka wa Ana 'Ala 'Ahdiqa wa Wa'dika Mastata'tou, A'oudhou Bika Min Charri Maa Sana'tou, Abou-ou Illayka Bini'matika 'Alayya wa Abou-ou Bidhanbi Faghfirli fa Innahou Laa Yaghfirou Adh-Dhounouba Illa Anta* (Ô, Allah ! Tu es mon Seigneur, il n'est de divinité que Toi. Tu m'as créé et je suis Ton serviteur. Je m'attache à mon engagement envers Toi et à la promesse que je T'ai faite autant que je peux. Je Te demande de me protéger contre le mal de mes œuvres. Je reconnais Tes bienfaits envers moi et je reconnais mes péchés, alors pardonne-moi, car nul autre que Toi ne pardonne les péchés)." » Il a ajouté : « Celui qui le dit dans la journée, avec conviction, et meurt avant le soir, sera des gens du Paradis. Et celui qui le dit dans la nuit, avec conviction, et meurt avant le matin sera des gens du Paradis. »
- L'imam Muslim (2692) a rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Celui qui dit au matin et au soir : "*Soubhana Allahi wa Bihamdih* (Gloire à Allah et louange à Lui) cent fois, personne

ne viendra au jour de la Résurrection avec quelque chose de meilleur que ce avec quoi il est venu, mis à part untel qui a dit la même chose que lui ou en a dit plus."»

- L'imam Muslim (2709) a rapporté qu'Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « Un homme s'est présenté au Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) et a dit : "Ô Messager d'Allah ! Que j'ai souffert d'une piqûre de scorpion la veille !" Il lui a dit : « Si tu avais dit au soir : "*A'oudhou Bikalimati Allahi Attammati Min Charri Maa Khalaq* (Je sollicite protection à l'aide des Paroles parfaites d'Allah contre le mal de ce qu'Il a créé) cela ne t'aurait pas fait de mal. »
- L'imam Ahmed a rapporté dans son *Mousnad* (6812) et At-Tirmidhi dans ses Sounanes (3529) d'après Abou Rachid Al-Houbrani : « Je me suis rendu auprès d'Abdallah ibn Amr ibn Al-'As et je lui ai dit : "Raconte-nous ce que tu as entendu du Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui)." Il a mis devant moi un manuscrit et a dit : "Voilà ce que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) m'a écrit." Quand j'ai regardé dedans, il y était écrit qu'Abou Bakr As-Siddiq (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : "Ô Messager d'Allah, apprends-moi ce que je dois dire quand je me lève le matin et quand le soir tombe." Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : "Ô Abou Bakr ! Dis : "*Allahoumma Faatira Assamawati wa Al-Ardh, 'Aalima Al-Ghaïbi wa Ach-Chahadati, Laa Ilaha Illa Anta Rabba Koulli Chayïn wa Malikahou, A'oudhou Bika Min Charri Nafsi wa min Charri Ach-Chaytani wa Chirkihi, wa An-Aktarifa 'Ala Nafsi Sou-ane aw Adjourrahou Ila Mouslim* (Ô Allah, Créateur des cieux et de la terre, Connaisseur de l'invisible et du visible, il n'y a de divinité que Toi, Seigneur de toute chose et son Souverain. Je me réfugie auprès de Toi contre le mal de mon âme, contre le mal du diable et de son associationnisme et contre le fait que je commette du mal contre moi-même ou que j'incite un musulman à le commettre. »
- L'imam Abou Dawoud)5074(a rapporté qu'Ibn Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) a dit : « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) ne manquait jamais de réciter ces invocations, matin et soir : "*Allahoumma inni as-alouka al-'Afiyata fi ad-dounyaa wal-Aakhira. Allahoumma inni as-alouka al-'afwa wal-'aafiyata fi dinii wa dounyaaya wa ahli wa maali. Allahumma oustour 'awraati wa aamine raw'aatî. Allahoumma Ihfadhni*

mine bayni yadayya, wa mine khalfi, wa 'an yamiini, wa 'an Chimali, wa mine fawqi, wa a'oudhou bi 'adhamatika an oughtala mine tahti (Ô Allah, je Te demande le bien-être dans ce monde et dans l'au-delà. Ô Allah, je Te demande le pardon et le bien-être dans ma religion, ma vie d'ici-bas, ma famille et mes biens. Ô Allah, couvre mes défauts et apaise mes peurs. Ô Allah, protège-moi par-devant, par derrière, à ma droite, à ma gauche, au-dessus de moi, et je me réfugie auprès de Ta Grandeur pour ne pas être assassiné par mon dessous)." Jugé authentique par Al-Albani dans *Sahih Al-Adab Al-Moufrad* et ailleurs.

- Les imams Abou Dawoud (5068), At-Tirmidhi (3391) et An-Nassaï dans *Al-Koubraa* (10323), ont rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) disait au lever du jour : «*"Allahoumma bika asbahna, wa bika amsaynaa, wa bika nahyaa, wa bika namoutou, wa ilayka an-nouchour* (Ô Allah, c'est par Toi que nous nous levons, et c'est par Toi que nous nous couchons, et c'est par Toi que nous vivons, et c'est par Toi que nous mourons, et c'est vers Toi que se fait la résurrection.). Et au soir, il disait : "*Allahoumma bika amsaynaa, wa bika asbahnaa, wa bika nahyaa, wa bika namoutou, wa ilayka al-massir* (Ô Allah, c'est par Toi que nous nous couchons, et c'est par Toi que nous nous levons, et c'est par Toi que nous vivons, et c'est par Toi que nous mourons, et c'est vers Toi que sera la destinée)". » Jugé authentique par Al-Albani dans *Sahih At-Tirmidhi.*
- L'imam Al-Boukhari (6040) a rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : «Celui qui dit : "*La ilaha illa Allah wahdahou la charika lah, lahou Al-moulkou wa lahou Al-hamdou wa houwa 'ala koulli Chay-in Qadiir* (Il n'est de dieu qu'Allah, l'Unique, qui n'a pas d'associé, à Lui la Royauté et à Lui la Louange, et Il est l'Omnipotent)" cent fois dans la journée, cela lui équivaut à affranchir dix esclaves, cent bonnes actions lui sont écrites, cent mauvaises actions lui sont effacées, et cela lui sert de protection contre le diable ce jour-là jusqu'au soir. Et personne ne viendra avec quelque chose de meilleur que ce avec quoi il est venu, sauf un homme qui en a fait plus).
- L'imam Abou Dawoud (5077) a rapporté d'après Abou 'Ayyach (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Celui qui dit cent

fois au matin : “*La ilaha illa Allah wahdahou la charika lah, lahou Al-moulkou wa lahou Al-hamdou wa houwa 'ala koulli Chay-in Qadiir* (Il n’est de dieu qu’Allah, l’Unique, qui n’a pas d’associé, à Lui la Royauté et à Lui la Louange, et Il est l’Omnipotent)” , cela lui équivaut à affranchir un esclave des descendants d'Ismaël, dix bonnes actions lui sont écrites, dix mauvaises actions lui sont effacées, et dix degrés lui sont élevés, et il est protégé contre le diable jusqu'au soir. Et s'il le dit le soir, il aura la même chose jusqu'au matin. » Jugé authentique par Al-Albani dans *Sahih Abou Dawoud*.

- L’imam An-Nassaï a rapporté dans *Al-Koubraa* (227) d’après Anas ibn Malik (Qu’Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit à Fatima (Qu’Allah soit satisfait d’elle) : «Qu’est-ce qui t’empêche d’écouter ce que je te recommande, de dire au matin et au soir : “*Ya Hayyou, Ya Qayyoum ! Bi-rahmatika astaghith. Aslih li Chaâ-ni koullahou, wa la takilni ila nafsii tarfata 'ayn* (Ô le Vivant, ô l’Immuable ! Par Ta miséricorde je sollicite Ton secours, améliore parfaitement toutes mes affaires et ne m’abandonne pas à mon sort ne serait-ce qu'un clin d'œil).” » Jugé bon par Al-Albani dans *As-Sahiha* (227).
- L’imam Muslim (2723) a rapporté d’après Ibn Mass’oud (Qu’Allah soit satisfait de lui) que le Messager d’Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) disait au soir : «*Amsayna wa amsa al-muolku lillah, wa al-hamdou lillah, la ilaha illa Allah, wahdahou la Charika lah, lahou al-moulkou wa lahou al-hamdou, wa houwa 'ala koulli Chay-in Qadir. Rabbi as-alouka khayra ma fi hadhihi al-laylati wa khayra ma ba'daha, wa a'oudhou bika min Charri ma fi hadhihi al-laylati wa charri ma ba'daha. Rabbi a'oudhou bika mina al-kasali wa souïi al-kibar. Rabbi a'oudhou bika min 'adhabin fi an-nari wa 'adhabin fi al-qabri*(Nous voici au soir et la Royauté appartient à Allah, et louange à Allah. Il n'est de de dieu qu’Allah, l’Unique, sans associé. À Lui la Royauté et à Lui la louange, et Il est capable de toute chose. Ô mon Seigneur, je Te demande le bien de cette nuit et le bien de celles d’après, et je me réfugie auprès de Toi contre le mal de cette nuit et le mal de celles d’après. Ô mon Seigneur, je me réfugie auprès de Toi contre la paresse et la vieillesse déplaisante. Ô mon Seigneur, je me réfugie auprès de Toi contre le châtiment du Feu et le châtiment de la tombe." Et quand le matin se levait, il disait également : "*Asbahba wa Asbaha Al-moulkou li Allah*…(Nous voici au matin et la

Royauté appartient à Allah…)"»

- L'imam Ahmed (18967) a rapporté d'après le domestique du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) qu'il a dit : « Le Messager d'Allah, bénédictions et salut d'Allah soient sur lui, a dit : "Tout **serviteur musulman qui, au matin et au soir, dit trois fois : "***Radhitou billahi rabbane, wa bi Al-Islami dinane, wa bi-Mouhammadin salla Allahou 'alayhi wa sallama nabiyyane* (**Je me satisfais d'Allah comme Seigneur, de l'Islam comme religion et de Mohammed, bénédictions et salut d'Allah soient sur lui, comme prophète)",** Allah se fait un devoir de le satisfaire au Jour de la Résurrection."**»** Les vérificateurs du *Mousnad* l'ont jugé authentique parce que corroboré par d'autres hadiths.
- D'après Abdallah Ibn Khoubeïb (Qu'Allah soit satisfait de lui) le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) lui a dit: « Récite : "*Qoul Houwa Allahou Ahad* (Sourate 112) et *Al-Mou'awwidhatayne* (les deux sourates protectrices 113-114), le soir et le matin, trois fois, elles te suffiront contre toute chose.» (Rapporté par At-Tirmidhi, 3575 et jugé authentique par lui et rapporté par Abou Dawoud, An-Nawawi l'a jugé authentique dans *Al-Adhkar*, p.107, Ibn Hadjar l'a déclaré bon dans *Nataïdj Al-Afkar* (2/345) et Al-Albani l'a jugé authentique dans *Sahih At-Tirmidhi.*
- 'Othmane Ibn 'Affane (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) dire : "Celui qui dit : *"Bismi Allahi alladhi la yadhourrou ma'a ismihi Chaï-oune fi al-ardhi wala fi as-sama-ïy wa Houwa As-Sami'ou Al-'Alim* (Au Nom d'Allah, par le Nom duquel rien ne peut nuire sur terre ou dans le ciel, et Il est l'Audient, l'Omniscient)", trois fois, ne sera pas atteint par une épreuve brusque jusqu'au matin. Et quiconque le dit au matin trois fois, ne sera pas atteint par une brusque épreuve jusqu'au soir. » Rapporté par Abou Dawoud (5088)

L'imam At-Tirmidhi (3388) l'a rapporté en ces termes : « Tout serviteur qui, chaque matin et chaque soir, dit : "*Bismi Allahi alladhi la yadhourrou ma'a ismihi Chaï-oune fi al-ardhi wala fi as-sama-ïy wa Houwa As-Sami'ou Al-'Alim* (Au Nom d'Allah, par le Nom duquel rien ne peut nuire sur terre ou dans le ciel, et Il est l'Audient, l'Omniscient)", trois fois ; rien ne lui nuira.» At-Tirmidhi l'a qualifié de bon, authentique, et étrange. Ibn Al-Qayyam l'a authentifié dans *Zad Al-Ma'ad* (2/338), et Al-Albani l'a authentifié dans *Sahih Abi Dawoud*.

- L’imam Abou Dawoud (5081) a rapporté d’après Abou Ad-Dardaâ (Qu’Allah soit satisfait de lui) qu’il a dit : « **Quiconque dit au matin et au soir : "***Hasbiya Allahou la ilaha illa Houwa 'alayhi tawakkaltou wa Houwa Rabbou Al-'Archi Al-'Adhim* (**Allah me suffit, il n'est de dieu que Lui, en Lui je place ma confiance, et Il est le Seigneur du Trône immense)", sept fois, Allah le suffira contre ce qui le préoccupe. »** Cet hadith est un *Mawqouf* (parole attribuée à un Compagnon) qui a le statut de Marfou' (parole attribuée au Prophète). Cheikh Abdelaziz Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a jugé sa chaîne de transmission bonne.

Voir la réponse donnée à la question N° 118105.

- L’imam Muslim (2726) a rapporté d’après Djouwaïriya (Qu’Allah soit satisfait d’elle) que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) est sorti de chez elle tôt le matin après avoir accompli la prière d’Al-Fadjr, alors qu'elle était dans son lieu de prière à elle. Puis il est revenu après le lever du soleil, et elle était toujours assise à sa place. Il lui a dit : « Tu es encore à l’état comme je t’ai laissée lorsque je t’ai quittée ? » Elle a répondu : “Oui”. Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : **« J'ai dit après toi quatre mots, trois fois, si on les pesait par rapport à tout ce que tu as dit aujourd'hui, ils les surpasseraient en poids : "***Soubhana Allahi wa bihamdihi, 'adada khalqihi, wa ridhaa nafsihi, wa zinata 'archihi, wa midaada kalimaatihi* (**Gloire à Allah et Louange à Lui, autant de fois que le nombre de Ses créatures, autant que ce qui L’agrée, autant que le poids de Son Trône, et autant que l'encre de Ses paroles)." »**

Et pour davantage de bénéfice sur certaines règles concernant les Dhikrs du matin et du soir, veuillez consulter les réponses données aux questions suivantes : 11169, 126587, 105359.

Et Allah, le Très-haut, sait le mieux.